



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 décembre 2015

DELIBERATION N° 2015/12/203 : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU), PROGRAMME D'ACTION TERRITORIAL (PAT) - ATTRIBUTION DE PRIMES

L'an deux mille quinze, le jeudi 17 décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 décembre 2015 .

Présents Titulaires : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Aline CASTILLO, Roger CATUSSE, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALON, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 12

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE à Jean-Luc BUDOIA, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Marie-Claude BERLY à Annie GUILLOT, Pierre BONNEFOUS à Jacques GAYRAL, Nadia CHEKLIT à Aurore KOTHE, Alain CRIVELLA à Sophie LARAN, Thierry DEVILLE à Philippe FRANCOIS, Jean-François GARRIGUES à Christian PEREZ, Aline HUARD à Aline CASTILLO, Jean-Louis IBRES à Bernadette SERIEYS, Christian MOULIS à Paul GRAND, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Pauline BLANC, Daniel DONADIO, José GONZALEZ, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis LABRUYERE

Madame Laurence PAGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique d'aide à la réhabilitation du parc privé, le Grand Montauban-Communauté d'Agglomération contribue financièrement à divers programmes d'amélioration de l'habitat :

- Le « Programme d'Action Territorial », dans lequel la collectivité s'engage à abonder les aides de l'ANAH selon les modalités financières d'intervention validées lors de la Commission Locale pour l'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du 27/08/2015.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœurs de Ville et Villages", pour lequel les aides spécifiques suivantes sont attribuées : abondement des aides de l'ANAH.

Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération est saisi de 18 demandes de subventions se répartissant comme suit :

PROPRIÉTAIRE	LIEU DES TRAVAUX TYPE D'OPÉRATION	TYPE DE PRIME COÛT TRAVAUX HT	MONTANT DES PRIMES
ZEHANI Anissa 8 rue Clément ADER – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 12 831€	642 €
GALLO Corinne 120 avenue de Pouty - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 8 631€	432 €
FILIPPA Thierry et Michèle 7 rue des Magnolias – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 8 474€	424 €
SAUVANET Régine 114 chemin de l'angle - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 13 119€	656 €
DUPLAN Rosalba 2 avenue des muriers - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 20 000€	1 000 €
MOREAU Lucette 115 rue de Rouges – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 6 021€	301 €

MOULIS Gérard 373 rue Ursule Devals- 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 5 988€	299 €
SOLIGON Sylvain 473 rue de Pater - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie & énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 4 760€	238 €
NEGRE Brigitte 280 chemin du pont de tuiles- 82290 Albefeuille Lagarde PO Secteur diffus	- Albefeuille Lagarde - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 13 442€	672 €
JACQUEMIN Cécile & Gilles 1210 rue de la 1ère armée - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 17 094€	855 €
JASSIN Maxime 12 rue St Jean – 82000 Montauban PO OPAH	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 20 000€	1 000 €
PALTOT Nathalie 15 chemin du stade 82710 Bressols PO Secteur diffus	- Bressols - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 6 281€	314 €
PADIE Bernard 1749 chemin de Matras Le Clos de la Cheneraie 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 2 557€	128 €
D'AGOSTINO Pascal 479 chemin du vert Falguières 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 9 865€	493 €
LEYMARIE Christiane 160 Bd Irénée Bonnafous 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 2 576€	129 €
TACCON Yvette 6 cité verte 82370 Corbarieu PO Secteur diffus	- Corbarieu - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 10 855€	543 €

BESSEY DE BOISSY Geneviève 9 impasse Henri Becquerel - 82000 Montauban PO Secteur Diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 5 328 €	266 €
RAMBAUD Guy 236 avenue de Cos - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 4 042 €	202 €

Subventions totales octroyées : 8 594 €

Aussi, par délibération N° 2015/10/172 du 22 octobre 2015, une subvention d'un montant total de 653€ a été attribuée à M. Villaret Guy en complément des aides de l'ANAH (dossier PO énergie) :

VILLARET Guy 17 rue du Maquis – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 13 067€	653 €
---	----------------------------------	---	-------

Or, suite à une erreur matérielle, l'adresse de ce propriétaire n'est pas « 17 rue du Maquis à Montauban » mais « 575 avenue de Cos à Montauban ».

Compte tenu de ces éléments, une modification des coordonnées du propriétaire doit être effectuée :

VILLARET Guy 575 avenue de Cos – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 13 067€	653 €
--	----------------------------------	---	-------

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 8 décembre 2015, il vous est proposé de bien vouloir :

- accepter de verser les primes présentées ci-dessus,
- dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015,
- prendre acte de la rectification de la délibération n° 2015/10/172 du 22 octobre 2015, telle que présentée ci-dessus.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'accepter de verser les primes présentées ci-dessus,
- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015,
- de prendre acte de la rectification de la délibération n° 2015/10/172 du 22 octobre 2015, telle que présentée ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

22 DEC. 2015

De sa publication le :

22 DEC. 2015

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 18 décembre 2015

La Présidente,
Brigitte BAREGES